

SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

## LE TRAVAIL A DISTANCE N'EST PAS UNE OPTION



Novembre 2020

## Pour la santé et la sécurité des salariés avant tout !

Le protocole sanitaire émis par le ministère du travail affirme que « dans les circonstances exceptionnelles actuelles, liées à la menace de l'épidémie, le travail à distance doit être la règle pour l'ensemble des activités qui le permettent. Dans ce cadre, le temps de travail effectué en télétravail est porté à 100 % pour les salariés qui peuvent effectuer l'ensemble de leurs tâches à distance ».

La CFE-CGC considère que ces mesures relèvent de la santé publique. Elles permettent de continuer l'activité malgré les contraintes du confinement qui exigent de limiter les interactions sociales.

C'est pourquoi, la CFE-CGC s'inquiète des messages de certains managers qui s'affranchissent de ces règles, exigeant une présence parfois massive des salariés sur site malgré des métiers manifestement éligibles, totalement ou partiellement, à un travail à distance. Cette attitude participe au risque de voir échouer les mesures actuelles de confinement et de voir celui-ci se renforcer et se prolonger.



La direction a fermé unilatéralement les salles de restaurant suite aux annonces gouvernementales. La CFE-CGC est mobilisée pour échanger avec les directions locales afin de trouver des modalités conformes aux nouveaux protocoles, dans le but de ré-ouvrir les restaurants d'entreprise dans de bonnes conditions et dans les meilleurs délais. Recourir largement au travail à distance contribue à faciliter l'accès aux restaurants pour les salariés présents sur site.



La CFE-CGC est consciente que le travail à distance à 100 % peut conduire à des risques d'isolement social et professionnel et que le lien social participe à l'efficacité collective.



Afin de mesurer le plus juste compromis entre contraintes sanitaires et efficacité professionnelle, la CFE-CGC demande un bilan rapide de l'organisation du travail à distance de ces derniers mois. Ce bilan devra déterminer les conséquences de ce fonctionnement sur l'activité de notre entreprise et le bien être au travail des salariés.

La santé, la sécurité des salariés et de l'entreprise passent par une organisation qui, sans dégrader la qualité du travail, limite les interactions physiques





## Nous contacter...

Patrick POTAC<mark>SEK</mark> - 06 08 23 18 82 - patrick.potacsek@safrangroup.com Gilles QUERRIEN - 06 83 73 64 45 - gilles.querrien@safrangroup.com

Caroline TIREL - 07 86 58 18 23 - caroline.tirel@safrangroup.com